

la zone de recherche : en janvier 1735, les États du Languedoc avaient fixé leur nombre à 12. Partant de là, en moins d'un an, avec le concours de nombreux chercheurs bénévoles, nous avons identifié le lieu où sourd encore La Bouillette ; où une rivière, la Cesse, coule toujours au pied de l'ancienne Manufacture royale et où les sources bouillonnantes, en contrebas des grottes de Las Fons, mêlent leurs eaux tièdes dans une grande vasque rocheuse. Ce lieu est Bize-en-Minervois, dans l'Aude, dont la Manufacture de draps devint royale en 1733.

D'autres sources – littéraires, cette fois – m'ont alors révélé à quelle période de l'histoire de cette Manufacture a écrit l'auteur. Car, pour étoffer son premier mémoire sur « les drogues de teinture » et leurs différentes qualités et provenances, il a puisé des phrases entières dans la multitude d'ouvrages de vulgarisation scientifique et technique qui voyaient le jour chaque année en ce siècle des Lumières. La parution la plus tardive citée est celle du *Dictionnaire domestique portatif*, contenant toutes les connoissances relatives à l'oéconomie domestique et rurale, d'Aubert de La Chesnaye-Desbois, Roux et Goulin, en 1762. Les *Mémoires* ont pu ainsi être rédigés dans une période de deux à trois ans à partir de cette date.

La guerre de Sept Ans (1756-1763) et ses conséquences économiques fournissent d'autres repères, confortant cette estimation : l'auteur des *Mémoires* déplore encore la hausse du prix de l'alun de Rome entraînée par la guerre. Cette matière première était indispensable pour la bonne fixation des teintures. Mais il constate déjà un début de reflux du prix de la cochenille d'Amérique – colorant le plus cher de l'époque – dont le cours s'était, lui aussi, envolé à cause des hostilités en mer. Il a ainsi dû commencer à écrire vers la fin de la guerre, profitant du



DANS LES MÉMOIRES DE L'ÉNIGMATIQUE TEINTURIER, des échantillons accompagnent chaque couleur. La première présentée est le bleu, car c'est « une couleur primitive, et la base de la majeure partie de celles du grand teint ». Les différents degrés de bleu dépendent du nombre de trempages des pièces dans d'immenses cuves de pastel renforcées à l'indigo.

ralentissement forcé des affaires et avant le grand élan productif de l'après-guerre.

Or, entre cette période et sa cessation d'activité durant la Révolution, la Manufacture royale de Bize est restée la propriété du « groupe Pinel », un puissant consortium familial de négociants et fabricants de Carcassonne, tout en étant dirigée, avec passion, par l'entrepreneur à qui les Pinel l'ont confiée en 1757 : Paul Gout. Ce Paul Gout est donc, durant toutes ces années, la seule personne qui, résidant à Bize, y organise et supervise toutes les opérations de la teinturerie installée dans la Manufacture, peut avoir à se plaindre des eaux qui l'alimentent... et peut se permettre de prélever des échantillons sur les draps qui y sont fabriqués.

« Gout de Biz », entrepreneur de génie

Cette identification épaissit le mystère entourant la destinée du manuscrit, car ses propriétaires actuels ne descendent ni des Gout ni des Pinel et ne se connaissent pas d'attaches familiales à Bize. En revanche, elle enrichit le texte des *Mémoires* de tout un contexte personnel, économique et social, au fil des apparitions de Paul Gout dans les archives du Languedoc concernant la draperie, ou dans les registres paroissiaux de Bize, dont il devint l'un des quatre seigneurs en 1766.

On y découvre le parcours d'un homme passionné de son métier. Durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans un contexte de féroce concurrence avec les drapiers hollandais et anglais, il réussit à maintenir « sa » Manufacture à un niveau de production qui la plaçait au deuxième rang des Manufactures du Languedoc. Un haut rang dans cette région d'où, dès le Moyen Âge, partaient chaque année vers la Méditerranée orientale des bateaux chargés de draps de toutes couleurs.

Face aux « derrangements que cause la guerre » de Sept Ans dans l'écoulement de sa production, Gout n'hésite pas à défier l'Intendant du Roi en Languedoc. Celui-ci lui refusait la permission de fabriquer des draps moins chers que les londrins seconds. Inspirées à l'origine d'un modèle anglais, ces étoffes tissées avec les plus belles laines d'Espagne

■ L'AUTEUR



Dominique CARDON est directrice de recherche émérite au centre Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648, CNRS), à Lyon.

■ À ÉCOUTER

Le jeudi 12 février 2015, de 14h à 15h, Dominique Cardon reviendra sur l'histoire de ce mystérieux manuscrit de teinturier dans la partie *Actualités* de l'émission *La marche des sciences* sur France Culture. www.franceculture.com

étaient devenues la grande spécialité des meilleurs fabricants languedociens et leur principal produit d'exportation. S'indignant, après s'être « épuisé pour entretenir [ses] ouvriers », qu'il ne lui soit « pas permis de faire usage du seul moyen qu'il [lui] reste aujourd'hui de pourvoir à leur subsistance », il menace d'en appeler à la fibre sociale du Ministre d'alors, Trudaine :

La majeure partie des ouvriers de la province manquant d'ouvrage aujourd'hui, le Ministre devrait savoir gré aux fabriquands qui leur en fournissent. C'est là mon motif. Je me flatte, Monseigneur, que vous le trouverez juste, et que vous voudrez bien me dispenser de m'adresser à Mr le Contrôleur Général pour la ditte permission.

L'affaire remonta tout de même jusqu'à Versailles... et Gout obtint son autorisation. Les années d'après guerre sont les plus florissantes pour la Manufacture avec, dès 1764, une production record de 1 255 pièces de londrins seconds, plus 120 « draps fins ».

Impressionnant ? La réalité technique, reconstruite en combinant archives, réglementation et texte des *Mémoires*, l'est encore plus. Les pièces de drap sont des « doubles pièces » de 36 à 40 mètres de longueur, si larges – 2,30 mètres – qu'il faut deux tisserands pour les fabriquer, assis côte à côte sur d'immenses métiers à drap. Du temps de Gout, 50 machines de ce gabarit battent dans Bize. Avant d'être teintes, les pièces sont coupées en deux longueurs, « demi-pièces » afin d'offrir plus de choix de couleurs aux clients du Levant. Chaque bain de teinture, préparé dans d'énormes chaudrons de cuivre ou de laiton pesant entre 200 et 300 kilogrammes, engouffre cinq à six demi-pièces de 10 à 12 kilogrammes, soit environ 62 kilogrammes de tissu sec. On imagine le poids à manier pour les ouvriers teinturiers quand elles sont imbibées de teinture !

En 1764, 1 375 doubles pièces de drap ont été teintes à Bize en une année, soit près de huit demi-pièces par jour, en ne décomptant aucun jour férié. Images de ruche humaine, de chassés-croisés de pièces de draps d'une chaudière fumante à l'autre, mêlés d'allers et venues en brouettes et charrettes entre la teinturerie, le foulon et la rivière...



LES COULEURS SE SUIVENT

dans le dernier mémoire du manuscrit, comme les idées dans un journal intime. Et toujours annotées de protocoles précis, à l'instar de toutes celles disséminées dans cet article...

Que vient donc faire l'entrepreneur dans cette galère ? Organiser le travail, gérer l'espace, l'équipement, le combustible, l'eau, les matières premières ; regarder à quoi ressemble chaque pièce sortie de la teinture, l'y faire replonger ou l'envoyer à nuancer dans un autre chaudron.

La guerre des couleurs

Que le directeur d'une Manufacture ait une telle connaissance de l'art de la teinture et qu'il prenne le temps d'écrire sur cet art, cela ne surprend personne à l'époque. Ni les fabricants ni les inspecteurs des manufactures, et encore moins les négociants des échelles, parce que « la perfection de la teinture est [...] l'apré l'plus considérable et le plus essentiel que l'on donne aux marchandises et c'est le deffaut, ou la perfection de cet aprest qui en procure le rebut ou la

vente », comme l'affirme en 1731 un expert carcassonnais. Sur quoi renchérit Jacques Savary dans son *Parfait négociant* (1675) : « Les Turcs, les Arméniens et les Persans sont très difficiles pour les couleurs » ; à Constantinople, « la vivacité des couleurs [des draps] en cause le débit ».

Or ces pays, producteurs de merveilleuses soieries et de fabuleux tapis, dépendent, pour leur approvisionnement en draps de laine, de l'importation à partir des grands centres textiles européens. La draperie, telle qu'elle s'est développée en Europe au Moyen Âge, est en effet une filière technique complexe, exemple d'émergence d'une organisation de type industriel : le rapport qualité/prix des draps produits est inaccessible aux ateliers artisanaux du monde oriental.

Mais les élites de ces pays d'amateurs de couleurs ont leurs exigences : elles attendent

de leurs fournisseurs qu'ils répondent avec la plus grande célérité aux fluctuations de leurs goûts et des modes : « Surtout il faut observer les assortiments des balles, pour les couleurs qui changent icy presque deux fois l'année, on aura soing de les envoyer tous les six mois », recommande l'auteur d'un *Mémoire* écrit du Levant vers 1680. Outre la beauté des couleurs, c'est la réactivité des fabricants qui assure, durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle, le triomphe des draps languedociens sur ceux des Hollandais et des Anglais, plus lents à arriver.

La question de la qualité des teintures est donc à la fois technique, économique et politique. Un bon directeur de Manufacture royale se doit d'être informé de tout ce qui concerne la teinture – procédés, perfectionnements techniques réels ou prétendus tels, réglementation. S'il a en plus un peu de génie, tant mieux.

De l'écarlate de feu au chair pâle : une leçon d'économie

La cochenille d'Amérique est le colorant le plus coûteux de l'époque : son seul prix d'achat pour la teinture des rouges intenses demandés au Levant représente 5 % du coût total de fabrication d'une balle de drap, alors que la teinture dans toutes les autres couleurs – matières premières et main d'œuvre comprises – revient à 8 % de ce coût. Pour comparaison : le salaire des tisseurs et de leurs caneteurs compte seulement pour 7,3 à 8 %. D'où l'adoption par Paul Gout d'un système de recyclage en cascade des bains de teinture à la cochenille.

Dans un envoi de dix ballots de draps de Bize vers le Levant où la couleur de chaque pièce est indiquée, 45 % des nuances utilisent la cochenille. Celle-ci est d'abord mise à raison de 7 % du poids des draps secs dans les bains de teinture pour les écarlates, cramoisis et « soupevin » (contre 5 % pour les draps écarlates de l'Ouest de l'Angleterre). C'est l'éclat de ces rouges

languedociens qui a conquis les marchés du Levant.

Pour rentabiliser et épuiser le précieux colorant jusqu'à la dernière molécule, des recyclages des bains en cascade vont donner des « suites » de rouges et roses de plus en plus clairs, nuancés d'orange ou beige à l'aide de teintures peu chères telles que le fustet ou la noix de galle : fleur de grenade, griotte, jujube, cerise, langouste, rose, fleur de pêcher, orange, abricot, chamois, café au lait, chocolat au lait, jonquille, biche, chair pâle...

Économie, effluents limpides, pollution nulle... Il ne restait plus qu'à vendre aux élégantes Orientales la mode de ces nuances beige-rose évanescentes !

ÉCARLATE DE FEU, soupevin, cerise, rose, chair, chair pâle, jonquille, chamois, biche, café au lait, chocolat au lait sont quelques-unes des teintes répertoriées dans le manuscrit (*de haut en bas et de gauche à droite*).

